

Circulaire de rentrée 2023-24



Nous sommes heureux de vous retrouver pour :

- Travailler avec et pour les enfants.
- Travailler ensemble, avec vous les parents, grands-parents et amis de l'école...
- Notamment pour obtenir la labellisation éco-école Santé !

Classes et équipe éducative :

- Classe **acacia** : 25 élèves de TPS-PS-MS-GS avec Marie Joulaud.
- Classe **érable** : 25 élèves de TPS-PS-MS-GS avec Sandra Janrossot.
- Classe **marronnier** : 26 élèves de CP-CE1 avec M-Hélène Guihard (lundi et mardi) et Gwladys Bonnouvrier (jeudi et vendredi).
- Classe **cèdre** : 25 élèves de CE1-CE2 avec Mathilde Scatoli.
- Classe **tilleul** : 27 élèves de CM1-CM2 avec Camille Henry et Eléanore Esmieu le mardi à partir de la Toussaint.

Enseignante spécialisée : Murielle Cicarello présente deux demies-journées dans la semaine.

Direction : Marie-Hélène Guihard (en décharge de direction le jeudi) et Sandra Janrossot.

Aide-maternelle : restauration, garderie et entretien : Evelyne Truchet, Maggy Petit Roche, Dominique Nievollet et Amélie Collet.

Service civique : personne non trouvée à ce jour.

AESH (Accompagnant des Élèves en Situation de Handicap) : Eliette Martin et nous espérons une nouvelle personne.

Horaires :

- **Classe** : de 8h30* à 12h et de 13h45 à 16h20 (*accueil en classe dès 8h15).
- Temps péri-scolaires : de 7h30 à 8h15 / de 12h à 13h45 / de 16h30 à 18h15.

Accueil dès 8h15 au portail. Seuls les enfants de PS-MS-GS sont accompagnés en classe. Pour les autres, un message peut être confié au chef d'établissement au portail. Accueil échelonné pendant 15 minutes permettant à l'élève de commencer sa journée en douceur.

Accueil à partir de 13h35 pour les externes.

Sortie : à 12h et 16h15. Les élèves sont remis aux parents ou aux personnes autorisées par écrit à venir les chercher. Ces personnes se présentent avec une pièce d'identité. Sauf autorisation des parents, les élèves ne peuvent pas quitter seuls l'école.

Midi Salle Hors Sac* : merci de bien écrire le prénom des enfants sur chaque sac et ustensile, la viande doit être coupée pour les plus jeunes, une serviette et une gourde doivent être fournies par la famille. L'enfant dépose son sac sur une étagère prévue à cet effet. La vaisselle est effectuée par vos soins à réception du sac.

Midi Traiteur : Les enfants sont accompagnés et encadrés par une aide maternelle de notre école. Service + repas d'un traiteur bio et Local (Izeron)

Garderie du matin* : de 7h30 à 8h15 ou de 8h à 8h15. Accueil gratuit : de 8h15 à 8h30.

Garderie du soir* : 16h20 à 18h15

L'inscription à la restauration traiteur est à l'année. En cas d'absence, aucun remboursement n'est possible.

L'inscription à la restauration SHS est à l'année (une souplesse est accordée pour les familles travaillant dans la santé, les arts). En cas de maladie seulement, l'école, avertie, régularise les inscriptions.

Fournitures et manuels : La liste des fournitures est disponible sur le site Internet de l'école. Les fournitures doivent être apportées le jour de la rentrée. Merci de veiller à ce que votre enfant ait toujours son matériel tout au long de l'année. Il est à vérifier chaque week-end. Tous les manuels et fichiers fournis par l'école doivent être couverts et étiquetés.

Cahier de liaison : c'est le lien entre l'école et la famille. L'élève doit toujours l'avoir dans son cartable. Il est regardé quotidiennement par l'enseignant et par la famille. Toute information doit être signée. Veuillez ne rien inscrire en amont de la dernière information.

Absence et retard : Pour un contrôle rigoureux, toute absence doit être signalée **avant 10h, uniquement sur le téléphone fixe de l'école au 04 76 36 66 35 (laisser un message)**. Le jour de retour, l'élève doit apporter un billet renseigné (fin du cahier de liaison) avec la date et le motif de l'absence. Retard : doit rimer avec RARE car il dérange les cours (accès par la rue de la Providence).

Règlement : il est écrit avec les enfants en début d'année. Notre pédagogie est celle de la réussite, tournée vers ce qui est positif et nous félicitons les comportements adaptés. Toutefois, en cas de non-respect des règles, les élèves sont amenés à reconnaître leurs erreurs, paroles ou gestes, à trouver une solution ou une réparation si besoin.

Dégradation, casse : C'est auprès de votre assurance (responsabilité civile) que la déclaration doit être faite. L'établissement vous transmettra la facture de la réparation que vous remettrez à votre assurance.

Relation parents/école : Une réunion de rentrée a lieu début septembre. Une réunion mi-parcours est prévue en janvier. Un RDV systématique avec les parents est pris au cours du premier trimestre. En cas de questionnement ou de souci, il est préconisé de rencontrer l'enseignant(e) de l'enfant. Les parents correspondants ou la direction peuvent être ensuite contactés.

Médicaments : Un PAI est nécessaire pour donner des médicaments. Par souci de sécurité, ils sont interdits dans les affaires des élèves.

Vêtements : Une tenue correcte est demandée, les tongues sont interdites. Nous vous demandons de noter le nom de votre enfant sur les vêtements qui pourront ainsi être restitués. Les vêtements non récupérés sont donnés au secours catholique à chaque vacances.

Abonnements « lecture » : En début d'année, des éditeurs vous proposent différents abonnements. Le fait de les contracter via l'école nous permet de bénéficier d'abonnements gratuits.

Activités occasionnelles et sorties scolaires : Une information ou autorisation préalable sera communiquée par mail ou cahier de liaison. Les activités sur le temps scolaires sont obligatoires. Toute autorisation non signée est non valable, l'enfant reste à l'école au lieu de participer à l'activité. Une participation financière peut être demandée aux familles.

L'APEL et l'OGEC : Ces bureaux fournissent un immense travail. Merci pour le respect que nous leur devons ainsi que les aides ponctuelles que nous pouvons leur apporter.

APEL : apel.vinay@gmail.com

OGEC : o38.Vinay.MarieImmaculee.president@ara.urogec.org

Le café des parents : C'est un réel outil de parentalité. La participation à « un café des parents » par an est indispensable. Un tableau sera envoyé avec les dates prévues (jeudi de 8h30 à 9h30).

Calendrier 2023-24 : à coller sur le réfrigérateur

J 31/08/23	Pré rentrée de l'équipe éducative
L 04/09/23	Rentrée scolaire entre 8h15 et 8h30 (seuls les enfants entrent en classe)
V 08/09/23	Grande réunion de rentrée de l'école de 18h à 19h30 avec verre de l'amitié
L 11/09/23	Réunion de rentrée des classes de 18h à 19h : PS MS GS
M 12/09/23	Réunion de rentrée des classes de CP CE1 CE2 : 18h à 19h
J 14/09/23	Réunion de rentrée des classes de CM : 18h à 19h
Me 20/09/23	Messe de rentrée des écoles catholiques 38 à la cathédrale de Grenoble
V 13/10/23	1 ^{er} Conseil d'Établissement de 17h à 19h (Équipe, parents correspondants et partenaires)
J 19/10/23	1 ^{er} comité de pilotage éco-école santé
Vacances de la Toussaint : 21/10 au 05/11/2023	
V 17/11/23	1 ^{ere} Portes ouvertes : 17h à 19h
D 17/12/23	Fête de Noël.
V 22/12/23	Formation de l'équipe éducative (pas de classe)
Vacances de Noël : 23/12/23 au 07/01/2024	
S 14/01/24	Initiation à la Capoeira
M 23/01/24	Réunion mi-parcours de 18h à 19h : Classes de TPS PS MS GS + galette
J 25/01/24	Réunion mi-parcours de 18h à 19h : Classes de CP
V 09/02/24	2 ^{ème} Conseil d'Établissement de 17h à 19h (Équipe, parents correspondants et partenaires)
M 13/02/24	Carnaval (après-midi)
Vacances d'hiver : 17/02 au 03/03/24	
V 08/03/24	2 ^{ème} portes ouvertes : 17h à 19h
D ?/03/23	Vide grenier Apel
V 29/03/24	Bol de carême
Vacances de printemps : 13/04 au 28/04/24	
M 08 au 12/05/24	Pont de l'Ascension
V 17/05/24	Match d'impro APEL (à confirmer)
V 07/06/24	3 ^{ème} Conseil d'Établissement de 17h à 19h
S 29/06/24	Kermesse 2024 APEL
M 02/07/24	Matinée passerelle
V 05/07/23	Dernier jour d'école : journée de convivialité (nature et jeux)
Fin des cours vendredi 05 juillet 2024 à 16h20	

L'équipe peut partir en formation sur temps scolaire.

Les dates vous seront communiquées dès que nous les connaissons. Merci de votre compréhension.